

Mettre en place une AFUL pour une meilleure gestion

Description de l'action :

Une Association Foncière Urbaine Libre est une association syndicale libre qui regroupe l'ensemble des propriétaires d'un bien immobilier ou foncier (Loi du 21 juin 1865 et Code de l'urbanisme articles L et R 322.1 et suivants).

Les avantages :

Les avantages de la création d'une Association Foncière Urbaine Libre résident d'abord dans la simplicité de sa création. Elle permet à un groupe de propriétaires de gérer des travaux ou les parties communes de leur bien, en plus de faciliter l'accès à des statuts propres à leurs besoins.

Pour ce qui est de la gestion d'un projet entre les membres (restructurations urbaines, restaurations, ouvrages collectifs, remembrement de parcelles etc.), l'Association Foncière Urbaine Libre présente des avantages pour la coordination des actions et la gestion globale de son objet (la mission pour laquelle elle a été créée). Enfin, les assemblées générales sont plus souples qu'en fonctionnement de copropriété classique.

Projet référence :

Dans l'écoquartier Ginko à Bordeaux, une Association Foncière Urbaine Libre a été mise en place pour la gestion du réseau d'énergies renouvelables. Des rencontres pluriannuelles avec le concessionnaire sont prévues et la communication avec les habitants est un enjeu majeur pour que l'AFUL remplisse correctement ses missions.

